Conférence publique

4 décembre 2007

Dans une société sous surveillance informatique, quel avenir pour notre liberté?

Entre menaces et mesures de lutte contre la criminalité et le terrorisme: y a-t-il encore une place pour la liberté? Que deviennent les informations laissées, conservées à notre insu par les cartes de crédit, de fidélité, le téléphone, Internet, les caméras de vidéosurveillance, par l'usage de l'informatique et des télécoms?

Doit-on craindre l'urbanisation numérique de notre société, les mesures de sécurité plus ou moins intrusives et efficaces qui collectent, surveillent, tracent et contrôlent tout un chacun?

Jusqu'où le citoyen est-il prêt à perdre en liberté pour gagner en sécurité?

Véritable débat de société rarement proposé par ceux qui créent et imposent les technologies du numérique et qui pourtant devrait tenir compte du point de vue du citoyen.

En plaçant l'Individu au cœur de ce questionnement, des experts, philosophes, sociologues, informaticiens et juristes se retrouvent sous l'égide du Professeure Ghernaouti-Hélie, pour y apporter des éléments de réponse et contribuer à construire une société de l'information consciente et durable

Pr Solange Ghernaouti-Hélie - HEC- Université de Lausanne

13h 30	Accueil des participants
14h 00	Ouverture du colloque Sécurité numérique et liberté: un difficile équilibre, un compromis complexe Solange Ghernaouti-Hélie, professeure à l'école des HEC de l'Université de Lausanne
14h 20	Un nouveau contrat social pour l'urbanisation numérique Pr Michel Riguidel, expert en sécurité informatique - Directeur du Département Informatique & télécommunication de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, F- Paris
14h 55	Entre besoins de sécurité et de préservation de la vie privée la transformation de la notion de liberté chez les utilisateurs Dr Olivier Glassey, Observatoire Science, Politique et Société, Université de Lausanne
15h 30	Pause
15h50	Du barbelé au bracelet électronique: Virtualisation de la clôture et universalisation de la surveillance Dr. Olivier Razac, Ministère de la Justice, F- Agen
16h30	Le droit au secours de la liberté individuelle
	M° Jérôme Bénédict, Avocat – Lausanne et M° Sylvain Métille - Avocat Neuchâtel
17h 00	Vers une redéfinition de la protection de la sphère privée ? l'exemple de la banalisation de la vidéosurveillance dans l'espace à usage public Alexandre Flueckinger, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Genève

17h 30 Clôture du colloque

Olivier Ribaux, professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Criminelles de l'Université de Lausanne. Directeur du master en Droit, Criminalité et Sécurité des Nouvelles Technologies

APPÉRITIF DE CLÔTURE OFFERT PAR

PRICEWATERHOUSECOOPERS SA



Dans une société sous surveillance informatique, quel avenir pour notre liberté?



Mardi 4 Décembre 2007, de 14h à 17h Salle 350, Amphimax

SEDGE
SECURITY
IN DIGITAL
ENVIRONMENTS

Inscription en ligne jusqu'au 30 novembre. www.hec.unil.ch/sgh

IIII I I Iniversité de la usanne